

MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT

Selon le Projet Personnalisé
d'Accompagnement

Accompagnement familial

- Entretiens PPA / bilans
- Échanges réguliers
- Rencontres à domicile
- Journées thématiques, manifestations festives



- Orthophonie
- Psychomotricité
- Ergothérapie
- Psychologie
- En individuel ou en groupe

Accompagnement thérapeutique

Accompagnement éducatif

- Sur tous les lieux de vie de l'enfant
- Au CAL
- En individuel ou en groupe
- Ateliers de médiation éducative, sorties thématiques, activités culturelles et sportives
- Séjours

- Sur le lieu de scolarisation
- Au CAL
- Sur d'autres lieux de vie de l'enfant
- En individuel ou en groupe

Accompagnement pédagogique

Le Centre de l'Audition et du Langage est un établissement médico-social qui dépend de l'Association des Œuvres Girondines pour la Protection de l'Enfance. Son SESSAD se découpe en 2 zones géographiques : Nord - Sud sur l'ensemble de la Gironde.

Il accueille des jeunes :

- âgés de 6 à 13 ans, présentant une surdité,
- âgés de 6 à 20 ans, présentant des troubles spécifiques du langage.

L'admission dans le service est soumise à une notification délivrée par la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées).



15 bis, rue Jean Giono
33700 MERIGNAC



05.56.47.15.94.
contact@cal.aogpe.com



en voiture sortie rocade n° 9



en tram : ligne A, arrêt Frères Robinson.
en bus : ligne 16 - arrêt Capeyron
ligne 34 - arrêt Frères Robinson



Nos partenaires



SERVICE D'ÉDUCATION SPÉCIALISÉE
ET DE SOINS À DOMICILE

SESSAD

SURDITÉ OU TROUBLES SPÉCIFIQUES
DU LANGAGE

aogpe
Centre de l'Audition
et du Langage



Elaborer un Projet Personnalisé d'Accompagnement (PPA) en partenariat avec la famille et l'équipe pluridisciplinaire pour favoriser l'épanouissement, l'autonomie, la socialisation et la capacité à communiquer de l'enfant / du jeune

NOS MISSIONS

Proposer un accompagnement global personnalisé et adapté dans l'environnement habituel de l'enfant / jeune en accord avec le projet de vie de la famille

Accompagner les parents, la fratrie et la famille élargie dans la compréhension, l'acceptation, la compensation et la prise en compte de la surdité ou des troubles du langage

Collaborer avec nos partenaires afin de favoriser la cohérence des interventions

Informier et sensibiliser les partenaires dans les lieux d'accueil de l'enfant / du jeune

Accompagner le jeune dans son parcours pré-professionnel

Soutenir et favoriser l'inclusion sociale et scolaire



NOS PARTENAIRES

